

Rapport de la mission de réflexion pour la réalisation d'un projet de campus des arts et de l'architecture au cœur de Paris

Laurent Dumas

Président du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts
Président-directeur général d'Emerige

Pierre-Paul Zalio

Professeur des universités à l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay
Président de l'Etablissement public Campus Condorcet
Membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

Les auteurs du rapport remercient Estelle Pagès et Lucie Nottin pour leurs concours.

Ils remercient également Caroline Lecourtois pour l'efficacité de son accompagnement.

Table des matières

1. Synthèse	4
2. Récapitulation des recommandations	6
3. Introduction	8
4. La lettre de mission et sa réception	10
5. Déroulement et méthode de la mission	11
6. État des lieux des coactivités sur le site	12
Ateliers et bases techniques (ENSBA)	12
Les ateliers	12
Les bases techniques.	13
Studios de projets et espace de prototypage (ENSAPM).....	13
Le chantier des collections (ENSBA) : enjeux et opportunités.....	14
Des Espaces d'exposition des travaux des étudiants (ENSBA et ENSAPM)	15
Documentation et bibliothèques	16
5. Des transversalités à encourager, des projets nouveaux à soutenir	16
Développer la recherche sur le site Bonaparte-Malaquais, dans le cadre de l'Université PSL	17
Le souci du matériau : d'une matériauthèque de référence à un axe de recherche structurant	18
Scénographie et métiers de l'exposition.....	18
Créer une chaire de recherche dédiée aux collections ?	18
L'IA : un défi commun pour les écoles d'art et d'architecture	19
6. Des besoins identifiés pour fluidifier les échanges.....	19
Mieux accueillir sur le site	19
Proposer des espaces de sociabilité.....	20
Renforcer la gestion du site	20
7. Développer les surfaces pour les deux écoles : trois priorités.....	21
Rénover le Palais des études et la cour Bonaparte.....	21
Porter un projet architectural ambitieux pour le site, cohérent avec les besoins des écoles ..	22
Développer le site de Saint-Ouen	23
Liste des annexes	24
Annexe 1 Lettre de mission adressée par Madame la ministre de la Culture à M. Laurent Dumas et M. Pierre-Paul Zalio, 5 juillet 2024.....	25
Annexe 2 NOTE A L'ATTENTION DE MADAME LA MINISTRE DE LA CULTURE S/C DE M. GAËTAN BRUEL, DIRECTEUR DE CABINET	26
Annexe 3 Liste des personnes auditionnées	32

1. Synthèse

La lettre de mission adressée le 5 juillet 2024 par la ministre de la Culture témoignait d'une grande ambition pour le site de la rue Bonaparte et du quai Malaquais ainsi que pour les deux écoles d'excellence qui en partagent l'usage : l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSBA) et l'École nationale supérieure d'architecture Paris Malaquais (ENSAPM).

Actuellement, l'ENSBA occupe 17 306 m² pour 673 étudiants et l'ENSAPM 2 823 m² pour 839 étudiants. Les deux écoles sont rattachées à l'Université Paris Sciences et lettres (PSL) et font face à des défis d'internationalisation et d'adaptation au modèle licence, master, doctorat (LMD) tout en préservant leurs modèles didactiques respectifs. Elles manquent l'une comme l'autre d'espace pour développer leurs activités pédagogiques et de recherche.

La mission avait pour objectif d'écouter les parties prenantes des deux écoles et d'accompagner les deux établissements dans l'élaboration d'un projet qui articulât rénovation et valorisation du site (dont des travaux d'urgence), conditions de développement de chacune des écoles et propositions de projets transversaux. La mission a donc largement consulté et a visité attentivement les lieux.

Elle s'est efforcée de dissiper de nombreux malentendus. Elle l'a fait, tout d'abord, en réaffirmant la distinction nécessaire entre les formations des artistes et des architectes ainsi que le respect de leurs singularités respectives, en soulignant notamment l'importance du modèle pédagogique en atelier de l'ENSBA, en prenant acte des besoins de surfaces exprimés de part et d'autre, et en analysant, sans a priori, les conditions de coexistence des différentes activités sur le site.

Aujourd'hui, l'accueil des 2 000 personnes qui fréquentent journalièrement le site Malaquais est insatisfaisant et inadapté ; il en va de même du seul lieu de sociabilité aujourd'hui disponible pour les étudiants.

Les 34 ateliers de l'ENSBA requièrent des espaces spécifiques, et ses bases techniques sont réparties sur les deux sites de Bonaparte et de Saint-Ouen. Par ailleurs, l'ENSBA gère une collection d'environ 450 000 œuvres qui restent à récoler et dont les conditions de conservation sont précaires.

Les studios de projet de l'ENSAPM, quant à eux, requièrent des espaces spécifiques aujourd'hui inexistantes. L'ENSAPM dispose d'un tout petit atelier bois insuffisant à ses activités. Elle manque d'espaces tant pour ses studios de projets que pour ses studios de prototypage.

Chaque école possède sa propre bibliothèque comprenant 64 753 ouvrages pour l'ENSBA et 32 240 ouvrages pour l'ENSAPM. Enfin, les deux écoles ont besoin d'espaces d'exposition.

La mission a donc identifié plusieurs axes de collaboration, en cours ou à créer, que les écoles devraient poursuivre ou développer, notamment relatifs aux matériaux, à la scénographie, à l'intelligence artificielle (IA) et, plus largement, à la recherche en arts et architecture, le cas échéant dans le cadre de l'Université PSL.

Les recommandations qu'elle propose s'inscrivent en faveur du développement de plusieurs axes de collaboration et de synergies communes, tout en préservant les spécificités de chaque école. Elles portent sur les axes suivants :

- La pédagogie en scénographie d'exposition ;
- Une politique documentaire coordonnée ;

- Le développement de la recherche sur les matériaux et en IA ;
- L'usage de bases techniques et leurs interactions avec les ateliers ou studios ;
- Le développement d'espaces d'accueil, de convivialité et d'exposition ;
- La gouvernance et la gestion du site ;
- La gestion et l'accessibilité des collections ; à cet égard, elle préconise qu'une partie significative de la collection des Beaux-Arts soit relocalisée et stockée hors du site ;
- L'amélioration des conditions d'exercice de chacun des établissements.

Dans ce cadre, la mission suggère de faire évoluer les modalités de d'utilisation de certains espaces (amphithéâtres, salles de cours, espaces de circulation) au bénéfice des deux écoles. Elle préconise de mutualiser les fonctions d'exploitation et de maintenance du site.

La mission a pris note de plusieurs potentialités constructives : surélévation des Loges, creusement de la cour Bonaparte ou optimisation des dispositions des espaces, etc. Un grand projet architectural est donc envisageable et la mission le recommande fortement afin de donner à ce site exceptionnel la visibilité et le rôle que le ministère de la Culture attend de lui, en complémentarité avec le site de Saint-Ouen, pour lequel la mission émet des recommandations.

Ainsi le présent rapport pointe-t-il la nécessité d'engager trois chantiers prioritaires :

- La rénovation du Palais des études et de la cour Bonaparte en raison des désordres structurels constatés : ce chantier nécessite une évacuation complète du bâtiment, la création de nouveaux locaux techniques, la réparation de la verrière et l'intervention sur les fondations ;
- Le lancement d'un projet architectural ambitieux par lequel créer environ 8 000 à 8 500 m² afin répondre aux préconisations relatives à la création d'un espace d'accueil, d'espace de convivialité et d'une matériauthèque ; deux pistes sont proposées : construire 5 000 m² supplémentaires sur le site Bonaparte et développer un site secondaire à Saint-Ouen ;
- Le développement du site de Saint-Ouen pour l'accueil de nouvelles bases techniques, de nouveaux ateliers et d'un espace de convivialité, afin de faire de ce site un pôle de développement pour les deux écoles.

Quoique de nature très diverse, les vingt-cinq propositions émises par la mission constituent un ensemble cohérent : le projet ambitieux que dessine en filigrane les propositions relatives aux deux écoles justifie l'ampleur de l'investissement de l'État à l'appui duquel cette mission a été conduite.

2. Récapitulation des recommandations

- La mission préconise que le projet pour le site soit conçu en cohérence avec le modèle pédagogique de l'atelier à l'ENSBA ;
- La mission préconise que soient décrits les espaces nécessaires aux différents ateliers et bases techniques afin d'établir le nombre d'ateliers et bases que peut raisonnablement héberger le site. Au vu du retour d'expérience du site de Saint-Ouen, la mission préconise d'envisager d'y développer, à l'avenir, les nouveaux ateliers et bases techniques ;
- La mission préconise l'établissement, dans le cadre du projet de site, d'un schéma fonctionnel des interactions ateliers/bases techniques. La mission préconise de formaliser les proximités spatiales préférentielles entre bases techniques et ateliers afin d'énoncer les conditions de développement d'un site secondaire ;
- La mission préconise que soient explicitées les conditions dans lesquelles certains partages entre bases techniques pourraient être organisés et formalisés entre les deux écoles ;
- La mission préconise que les amphithéâtres et les espaces publics et de circulations (hors Chimay) soient, dans la plus large mesure, envisagés comme des espaces partagés et faisant l'objet d'un partage de charges adapté entre les deux écoles ;
- La mission préconise que des espaces pédagogiques spécifiques de type studio soient développés pour l'enseignement de l'architecture ;
- La mission préconise que soit prévu dans le projet le développement d'espaces pour le prototypage en architecture. Instruire la possibilité que l'extension du site de Saint-Ouen puisse répondre à cette attente ;
- La mission préconise que soient prévus des espaces de stockage pour les productions pédagogiques des étudiants des deux établissements ;
- La mission préconise que soit envisagée la création d'un FabLab commun aux deux écoles ;
- La mission encourage l'ENSBA à poursuivre le chantier des collections. Elle doit notamment définir le plus clairement possible la répartition raisonnée entre la part de la collection utile à l'activité pédagogique et qui devrait être sous le regard des étudiants, et la part qui pourrait être consultée ponctuellement dans les réserves (à Pantin ou Saint-Denis). La notion d'école-musée devra, à cet égard, être précisée ;
- La mission préconise, en conséquence, le déménagement d'une part substantielle de la collection ;
- Selon les hypothèses retenues de réaménagement et d'extension des surfaces, la mission estime que le site pourrait prévoir un espace d'exposition permanente d'un extrait de la collection ouvert au public ;
- La mission préconise que soient prévus dans le projet des espaces d'exposition des travaux des étudiants des deux écoles. Le site dispose pour cela, en l'état, de la cour du Palais des études, du palais des Beaux-Arts et de la Chapelle. Un cadre formalisé, découlant d'une stratégie de valorisation des travaux des étudiants de chacune des écoles, devra se substituer aux aléas des mises à disposition ponctuelles d'espaces ;

- Une politique documentaire coordonnée devra être développée à l'échelle du site ;
- La mission recommande que soit prévue sur le site une « maison de la recherche » propre à accueillir et à favoriser les échanges pour les activités des laboratoires, des chercheurs et des doctorants des deux écoles ;
- La mission recommande qu'un axe de recherche sur les matériaux soit soutenu à travers la création d'une matériauthèque commune entre les établissements, laquelle pourrait servir à la fois les formations, l'expérimentation et la recherche sur le site ;
- La mission recommande de capitaliser sur les coopérations existantes sur la scénographie pour structurer un axe de recherche commun aux deux écoles ;
- La mission préconise de traiter la collection comme un objet pluridisciplinaire et expérimental de recherche ;
- La mission préconise que les deux écoles proposent ensemble un axe de recherche, en lien avec leurs formations respectives, dans les domaines de l'IA ;
- La mission préconise l'aménagement d'un espace d'accueil adapté pour le site et les deux écoles ;
- La mission préconise la création d'un espace de sociabilité partagé, de nature à améliorer les conditions d'études sur le site. De manière générale, la mission recommande qu'une réflexion soit conduite, dans le cadre du projet, sur les aménités nécessaires à la vie étudiante sur le site ;
- La mission préconise que soient mutualisées l'exploitation et la maintenance du site ;
- La mission préconise de réaliser les travaux d'urgence qui s'imposent pour le Palais des études. Une rénovation complète de la cour Bonaparte devra être également prévue ;
- La mission préconise qu'un projet architectural ambitieux permette d'offrir des surfaces supplémentaires sur le site Bonaparte-Malaquais ;
- La mission préconise que le site de Saint-Ouen puisse constituer un pôle de développement pour les deux écoles.

3. Introduction

En nous saisissant en tant que, respectivement, président et membre des conseils d'administration de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSBA) et de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) d'une « *mission de réflexion pour la réalisation d'un projet de campus des arts et de l'architecture au cœur de Paris* », le ministère de la Culture a manifesté le souhait qu'un projet ambitieux puisse voir le jour et assurer le développement de ces deux écoles remarquables sur le site de la rue Bonaparte et du quai Malaquais¹.

Ce site rassemble six bâtiments : le bâtiment du Mûrier, la chapelle, les Loges, le Palais des études, le bâtiment Perret, l'Hôtel de Chimay, sur une surface de plus de deux hectares (20 129 m² SUB). Complexe par sa composition et extraordinaire par son histoire et sa localisation, le site héberge depuis 1816 les formations françaises de référence des artistes et des architectes au sein de deux écoles, distinctes depuis 1968. Il présente trois caractéristiques : il est exceptionnel sur les plans patrimonial, pédagogique et artistique ; c'est un site contraint² et qui n'offre pas aujourd'hui suffisamment de surfaces aux activités des enseignants, étudiants et personnels des deux écoles. Enfin, c'est un site dégradé et qui n'a pas fait l'objet des travaux nécessaires depuis plusieurs années. Il nécessite désormais d'importants travaux de rénovation, certains relevant de l'urgence.

L'ENSBA occupe tous les bâtiments du site et en partage trois avec l'ENSAPM : Mûrier, les Loges et Perret. Pour un effectif de 673 étudiants, 10 chercheurs et 131 agents administratifs, l'ENSBA occupe 17 306 m² (SUB) sur le site de St-Germain. Elle loue également 1 612 m² à Saint-Ouen, espaces occupés par des ateliers techniques essentiellement. Pour un effectif de 839 étudiants, 50 chercheurs et 53 agents administratifs, l'ENSAPM occupe quant à elle 2 823 m² (SUB) sur le site. Elle dispose également du bâtiment Callot d'une surface de 1 024 m² qui abrite cinq salles de cours et la nouvelle galerie d'architecture située au rez-de-chaussée, seul espace d'exposition de l'école d'architecture, d'une surface de 99 m². Ce bâtiment est situé à 500 m du site historique, rue Jacques Callot. Les ratios relatifs aux deux écoles montrent que chacune manque d'espace³.

Cette mission s'inscrit en continuité avec plusieurs contextes et constitue une étape d'une réflexion déjà longue, ce que n'ont d'ailleurs pas manqué de rappeler les réflexions et publications qui ont jalonné la mission⁴. Ces deux écoles sont anciennes, réputées, et pour utiliser un vocabulaire un peu galvaudé, ce sont chacune des établissements d'excellence : l'une réunit des artistes de premier plan pour constituer sa pédagogie par atelier et forme les artistes français les plus reconnus à l'international, l'autre est une des écoles les plus sélectives de sa catégorie et s'appuie pour sa formation sur une recherche très structurée. Les deux s'inscrivent dans l'Université PSL, établissement de rayonnement mondial. Ce dernier point de contexte est important. En effet, on ne peut dissocier totalement un projet pour l'avenir de deux écoles françaises de cette qualité du constat général que les écoles supérieures françaises, par un effet de leur taille, de leur singularité voire parfois de leur insularité, n'ont pas toute la visibilité

¹ Dans la suite de ce texte « le site ».

² Cette contrainte spatiale, très ancienne, s'est accentuée avec la destruction en 2020 du bâtiment Lenoir conçu par Nicolas Michelin pour l'ENSAPM. La perte d'environ 800 m² indispensables à l'ENSAPM n'a été que partiellement compensée par les travaux d'optimisation du bâtiment Perret.

³ Pour l'ENSBA : 16,1 m² par étudiant (11, 3m² par étudiant sur le seul site St Germain et hors collection) ; pour l'ENSAPM : 2 m² par étudiant (3,2 m² par étudiant avec le site J. Callot). La moyenne nationale pour les écoles d'art est de 27 m² par étudiant et de 8,73 m² par étudiant pour les écoles d'architecture.

⁴ Par exemple : Christian Lucien Martin, « Architecture et arts plastiques : bataille sur le site des Beaux-Arts de Paris », *News Tank Éducation & Recherche*, 20/12/2024.

internationale qu'elles méritent⁵, visibilité rendue pourtant nécessaire par l'internationalisation croissante des formations supérieures d'une part et, pour l'architecture et les arts plastiques, par l'internationalisation de leurs marchés professionnels de référence d'autre part. Autre élément de contexte, cette réalité compose avec trois incitations du ministère de tutelle : la première est celle à formaliser les cursus comme séquences d'acquisitions de connaissances et de compétences (le modèle LMD) ; la deuxième est celle à se rapprocher d'ensembles universitaires plus larges ; la dernière est celle de développer la recherche. Ces incitations sont autant de défis et parfois de difficultés pour des formations dont les fondements sont, pour l'une, la formation par la pratique et le compagnonnage en atelier sous l'autorité d'un artiste tout au long du cursus (l'ENSBA) et, pour l'autre, la formation par projets et acquisitions pratiques et progressives d'un savoir-faire professionnalisant.

Plusieurs rapports, études et documents antérieurs à la mission ont nourri sa réflexion. En 2020, dans le contexte de la destruction du bâtiment Lenoir, un rapport conjoint des inspections des patrimoines et de la création artistique préconisait aux deux écoles de travailler activement à un meilleur partage des espaces⁶. Les rapports d'évaluation du HCERES consacrés à chacune, sans remettre en cause les spécificités et modèles pédagogiques, soulignent également la nécessité de travailler sur des projets communs. Le site a également fait l'objet de l'attention de l'architecte en chef des monuments historiques qui a rédigé en mai 2024 un « plaidoyer pour une grande école-musée des arts et de l'architecture au cœur de Paris ».

Les deux écoles, elles-mêmes, se sont exprimées régulièrement dans leur dialogue avec le ministère de la Culture. Toutes deux rappellent régulièrement qu'elles manquent chacune d'espaces pour déployer leurs activités et qu'il y a urgence à réaliser certains travaux. Elles expriment cependant des sensibilités divergentes à l'ensemble du contexte que nous avons rappelé —la mission l'a d'ailleurs constaté au cours de ses auditions—, sensibilités qui retraduisent les différences d'enjeux pour l'une et l'autre. L'ENSBA entend défendre son modèle de formation par ateliers qu'elle perçoit comme menacé tant il est singulier ; elle rappelle qu'elle doit répondre sans moyens suffisants à un large éventail de missions coûteuses : entretenir un site dégradé, faire fonctionner des ateliers d'artistes renommés, proposer des bases techniques à l'état de l'art, exposer les œuvres des étudiants, entretenir et valoriser sans les moyens nécessaires une vaste collection, éditer des ouvrages. L'ENSAPM, quant-à-elle, entend occuper une place singulière parmi la vingtaine d'ENSA françaises, avec un ancrage fort dans la recherche entre ingénierie des structures et expérimentations sur les nouveaux matériaux, digitalisation des processus de conception et approches sensibles, dessinées et historiquement informées, de l'architecture. Mais elle n'a l'espace nécessaire ni pour les studios de projet qui constituent pourtant le cœur de son modèle de formation, ni ceux nécessaires à ses plateformes d'expérimentations techniques (maquettes, prototypage à l'échelle 1, etc.).

Face à ces difficultés, les deux écoles ont, sur sollicitation du ministère, apporté une première réponse commune, dès avant le début de notre mission. Les auteurs du présent rapport jugent important d'en rappeler les termes pour souligner les accords acquis entre les deux

⁵ Au classement thématique QS des écoles d'art, seuls quatre établissements français sont dans les 100 premières places : le CNSMD de Paris (3^e), l'ENSAD (41^e), le CNSMD de Lyon (51^e), l'ENSCI (51^e). L'ENSBA se classe dans le groupe 101-150^e. Aucune ENSA française n'est classée dans un palmarès dominé en Europe par University College London (2^e), Delft University of Technology (3^e ex), ETH Zurich (3^e ex), Manchester School of Architecture (5^e), Politecnico di Milano (10^e).

⁶ Jérôme Dupin, Bruno Mengoli, « Mission d'appui au projet de démolition du bâtiment Lenoir implanté sur l'ENSBA et l'ENSAPM », septembre 2020.

établissements. En effet, dans une note interne en date du 13 mai 2024⁷, Alexia Fabre et Jean-Baptiste de Froment, à l'appui de l'urgence à réhabiliter le site, indiquaient qu'« *une politique de site pourrait mieux répondre aux projets respectifs et communs des deux écoles* ». La note des deux directions soulignait que « *les deux formations (artistes / architectes) gagneraient à établir plus de passerelles* », que « *sur le plan bâtementaire les deux écoles ne bénéficient que de peu de circulation cohérente* », qu'il n'existe « *presque aucun espace de convivialité sur le site* ». Les deux directions des écoles s'accordaient pour indiquer que « *les travaux sont l'occasion de changer la donne en transformant le site des Beaux-Arts en véritable campus qui couvrirait, de façon cohérente et articulée, des dynamiques complémentaires dans le champ des arts plastiques et de l'architecture* ». Et Alexia Fabre et Jean-Baptiste de Froment d'ajouter : « *Il ne s'agit ni de fusionner les établissements, ni d'uniformiser les formations, mais de porter une ambition commune, transversale, à l'heure où, dans nos domaines comme dans tant d'autres, tout ou presque est à réinventer* ». Appelant à une « *approche globale du site* », la note liste quelques propositions : développer un pôle de recherche et de création commun et dans le cadre de PSL, proposer en complément de chacune des formations des cours communs, rendre possible les circulations et les passerelles entre les deux écoles, voire « *explorer la création de double cursus d'un genre nouveau, qui permettrait d'atteindre le niveau master autour des enjeux de l'art dans l'espace public* ». Au chapitre des travaux, Alexia Fabre et Jean-Baptiste de Froment insistent sur le Palais des études (« *dédié à l'étude, la recherche et l'expérimentation* »), sur le Palais des Beaux-Arts (« *ouvert en permanence au grand public accueillant des expositions patrimoniales et expérimentales* »), envisagent « *l'hypothèse d'un regroupement de nos deux bibliothèques* », demande que soit identifié « *un lieu couvert pour y aménager l'espace de restauration et de convivialité qui nous manque aujourd'hui si cruellement.* ».

4. La lettre de mission et sa réception

Les termes de la lettre de mission intitulée « *Mission de réflexion pour la réalisation d'un projet de campus des arts et de l'architecture au cœur de Paris* »⁸ sont les suivants : elle invitait la mission à ouvrir une *réflexion* avec les deux écoles et leurs communautés respectives, en vue d'un *projet global*⁹ pour le site, présenté comme une *opportunité*. Elle indiquait d'emblée le lien entre le niveau d'engagement financier de l'État pour le site (100 M€) et l'expression d'une *ambition*. La mission devait *aider* les deux établissements à élaborer ensemble un *projet* qui repenserait *l'organisation spatiale* et les *usages*, ce projet devant constituer le *fondement d'une programmation*. Pour ce faire, la lettre de mission nous appelait à consulter et à *associer largement les communautés des deux établissements*. La lettre appelait en outre à *prendre en considération les évaluations* institutionnelles antérieures (notamment celles du HCERES) et l'articulation en cours des stratégies des deux écoles avec l'Université PSL. En incitant la mission à *identifier les difficultés de mise en œuvre* du projet, la lettre de mission proposait enfin plusieurs pistes de réflexion : *repenser les périmètres* d'activités, envisager de *nouveaux parcours* entre les deux établissements, développer la *recherche*, réfléchir aux *services* et aux *équipements*.

La réception de cette lettre de mission a donné lieu à de nombreux malentendus. Elle a fait l'objet à son encontre d'une pétition des professeurs de l'ENSBA, signée par de nombreux artistes français et dont la presse s'est faite largement l'écho. Elle a en outre suscité l'inquiétude des étudiants de cette

⁷ « Faire campus au cœur de Paris », note d'Alexia Fabre et Jean-Baptiste de Froment à Madame la ministre de la Culture, 13 mai 2024, en annexe.

⁸ En annexe.

⁹ Les termes soulignés ici par l'italique sont extraits de la lettre de mission.

école. Parmi les craintes récurrentes exprimées : que la mission soit l'acte préparatoire d'une fusion des deux établissements et/ou des deux formations, que la réflexion sur un meilleur partage du site soit uniquement favorable aux architectes, que certaines bases techniques des Beaux-Arts soient mutualisées sans considération de leurs spécificités et contraintes, que le modèle de la pédagogie par atelier soit remis en cause, que le lien entre la collection des Beaux-Arts et l'ENSBA soit remis en question, enfin que la recherche de surfaces par développement d'un site secondaire conduise à éloigner le cœur de l'école de Saint-Germain des Prés et à l'éclater, voire à muséifier le site au détriment de la diversité des ateliers.

Nous nous sommes efforcés de dissiper ces craintes. Nous avons souligné à maintes reprises lors des auditions comme des visites, mais aussi par écrit¹⁰, ce qui nous semblait les enjeux de cette mission : aider les écoles à améliorer les conditions d'accueil et de travail des deux établissements, plaider pour donner à chacune de ces deux écoles plus de surfaces, inciter à un projet de campus qui réaffirme les spécificités des deux écoles, renforcer l'identité du site partagé et réaffirmer son importance symbolique et patrimonial au service de la notoriété de chacun des établissements, offrir aux étudiants en art et architecture de meilleures conditions d'études.

S'il faut le redire ici : les formations d'architectes et d'artistes sont très différentes, tant du point de vue de leurs pédagogies, de leurs finalités que des marchés professionnels auxquels elles préparent leurs étudiants. Il n'existe aucun argument sérieux pour les confondre dans un même cadre pédagogique. En revanche elles sont confrontées l'une et l'autre à des défis qu'elles pourront mieux affronter si elles partagent le site qu'elles ont en héritage d'une manière plus cohérente et plus articulée et si, par un projet commun, elles obtiennent l'une et l'autre des moyens et des surfaces qui leur font défaut.

5. Déroulement et méthode de la mission

La mission s'est déroulée du 16 septembre au 16 décembre 2024 selon trois modalités. Premièrement, des consultations et échanges avec les directions des deux écoles, notamment au début et à la fin de la mission. Plusieurs échanges ont eu lieu également avec le programmiste (ABCD) pour comprendre leur mission de réalisation d'un schéma directeur fonctionnel du site pour les deux établissements. Cela a permis à la mission de disposer d'un premier état des lieux, d'un recueil des besoins exprimés par les deux écoles (surfaces demandées, hypothèses de mutualisation), de quelques éléments de faisabilité architecturale. Plusieurs échanges fructueux ont eu lieu avec François Chatillon, ACMH, pour comprendre à la fois les désordres du Palais des études et identifier les potentialités constructives du site. La principale difficulté pour la mission, sur ce point, a été l'articulation des calendriers entre celui de la mission et celui du programmiste. Les principales données retenues de ces échanges seront reprises au point 7.

Deuxièmement, la mission a visité les bâtiments¹¹. Tout d'abord, les locaux des deux écoles sur le site Bonaparte (réserves en sous-sol, système de chauffage du Palais des études, collections en grenier, bibliothèques, ateliers bois des Beaux-Arts, salles de cours de l'ENSAPM, grand amphithéâtre d'honneur, locaux administratifs de l'ENSAPM, etc.). Ensuite, elle a visité quelques ateliers de l'ENSBA sur le site Bonaparte en présence des chefs d'atelier (Stéphane Calais, Emmanuel Van der Meulen et Dove Allouche), de l'atelier bois (Paul Aumaitre) et du pôle impression (Sirjacq et Pagès). Enfin, la mission a visité les locaux du site de Saint-Ouen : l'espace commun, l'atelier Nouvelle académie des Beaux-Arts (NABA), l'atelier résine-matériaux composites, l'atelier ferronnerie, l'atelier céramique,

¹⁰ Communiqué de presse de Laurent Dumas et Pierre-Paul Zalio en date du 12 novembre 2024.

¹¹ À l'exception, faute de temps, du bâtiment Callot.

l'atelier modelage, l'atelier moulage, l'atelier taille, la classe de la Via Ferrata. Les potentialités de ce site sont soulignées plus bas.

Enfin, troisièmement, les lundis de la période couverte par la mission ont été consacrés à l'audition de plus de soixante personnes émanant des deux écoles, des représentants de leurs personnels, de leurs comités pédagogiques et de la recherche, des différents services, des représentants des étudiants des deux écoles, des différents usagers et personnels d'ateliers installés sur le site de Bonaparte, etc. Quelques personnalités extérieures aux écoles ont également été consultées, notamment issues de l'Université PSL. La liste est annexée au présent rapport.

6. État des lieux des coactivités sur le site

Comprendre les enjeux de développement du site supposait que la mission considère avec attention les singularités et les contraintes propres aux activités des deux écoles. Elles sont nombreuses alors que le site est contraint. Si la mission ne porte pas de jugement en opportunité sur la pertinence de ces missions, et notamment sur les modèles pédagogiques revendiqués par les deux écoles, elle a en revanche souhaité interroger les membres de deux communautés pour mieux les comprendre et pour encourager l'objectivation, par les écoles elles-mêmes, d'un discours de cause argumenté en lieu et place de discours défensifs. La mission s'appuie, à cet égard, sur les échanges lors des visites et les auditions pour formuler ses préconisations. Ces dernières sont avant tout relatives aux conditions de rénovation du site, au regard des besoins exprimés par les deux établissements, en tenant compte des possibilités de développement ou d'optimisation de certaines activités, tout en considérant les enjeux de développement d'un site ouvert sur la ville et plus favorable à la vie étudiante.

Ces coactivités sont notamment les suivantes¹² : les ateliers et les bases techniques (ENSBA et ENSAPM), les studios de projet et les espaces de prototypages (ENSAPM), les salles et amphithéâtres¹³ de cours (ENSBA et ENSAPM), les espaces dédiés aux collections (ENSBA¹⁴), les espaces d'exposition (ENSBA et ENSAPM), la documentation (ENSBA et ENSAPM). Les espaces dédiés à la recherche seront traités plutôt sous l'angle des perspectives de développement, même si la recherche est déjà présente (principalement à l'ENSAPM).

Ateliers et bases techniques (ENSBA)

Les ateliers

Au cœur des Beaux-Arts, les ateliers nous ont été présentés comme le fondement même de l'établissement et son modèle pédagogique historique. Les 34 ateliers de l'ENSBA sont autant de lieux d'apprentissage des pratiques artistiques sous la responsabilité d'un enseignant-artiste. En première année, tout étudiant doit être admis dans un atelier par un chef d'atelier ; il peut éventuellement s'inscrire dans un second atelier, tout comme il lui est théoriquement possible de changer d'atelier en cours de cursus ou d'en être remercié. Les conditions d'accompagnement par l'ENSBA de l'étudiant au cours d'un cursus très structuré autour d'une dépendance à l'atelier ont été interrogées par les évaluations de l'établissement.

¹² L'énumération n'épuise pas l'ensemble des activités sur le site.

¹³ L'ENSBA dispose de quatre amphithéâtres : celui de morphologie, celui du Mûrier, celui des loges et l'amphithéâtre d'honneur situé dans le Palais des études. L'ENSAPM dispose d'un amphithéâtre dans le bâtiment des loges.

¹⁴ Une part significative de ces collections concerne également l'architecture.

Lors des entretiens comme des visites, le caractère positif de cette singularité de l'atelier a été régulièrement souligné. Le fait de faire travailler des étudiants toutes années confondues, d'organiser l'accès à l'autonomie et la singularité du projet artistique de l'élève dans un vivre ensemble de l'atelier, a été présenté comme la clé d'un apprentissage à la fois de la créativité et de réalité professionnelle de la vie en atelier partagé. Les bénéfices d'une forme de compagnonnage et d'inscription dans des filiations artistiques ont également été soulignés.

Ce modèle de formation a un impact structurant sur l'occupation de l'espace : le bon dimensionnement de l'atelier est une condition de la réussite des étudiants, de même que les conditions de stockage (des matériaux et des productions) à proximité immédiate de l'atelier. Au fur et à mesure de l'histoire de l'ENSBA, les ateliers ont été positionnés sur le site, non sans inégalité de surface ou de configuration.

- ⇒ **La mission préconise que le projet pour le site soit conçu en cohérence avec le modèle pédagogique de l'atelier à l'ENSBA.**
- ⇒ **La mission préconise que soient décrits les espaces nécessaires aux différents ateliers et bases techniques afin d'établir le nombre d'ateliers et bases que peut raisonnablement héberger le site. Au vu du retour d'expérience du site de Saint-Ouen, la mission préconise d'envisager d'y développer, à l'avenir, les nouveaux ateliers et bases techniques.**

Les bases techniques.

Les dix bases techniques sont les compléments de l'atelier et sont réparties sur les deux sites : bois, vidéo, photographie, fresque, numérique, métal sur le site Bonaparte et matériaux composites, modelage, forge et céramique sur le site de Saint-Ouen. Elles offrent, sous la conduite d'un responsable d'atelier et de moniteurs, des conditions essentielles d'apprentissage et d'expérimentation à tous étudiants.

L'ENSAPM opérant aussi des bases techniques, il y a, du côté de l'ENSBA, la crainte d'une mutualisation forcée qui pèserait sur leurs conditions d'utilisation. Au cours de la mission, l'inquiétude s'est focalisée sur la base bois, compte tenu du voisinage des équipements existants dans les deux écoles et de l'inégalité de ces deux espaces. La mission a entendu que les usages des équipements sont très différents et rendent la coactivité des étudiants des deux écoles difficile à généraliser. Des pistes de partage des gros équipements de menuiserie ne sont cependant pas à exclure, sous réserve de réserver des espaces suffisants et des espaces distincts pour l'apprentissage créatif des étudiants artistes.

- ⇒ **La mission préconise l'établissement, dans le cadre du projet de site, d'un schéma fonctionnel des interactions ateliers/bases techniques. La mission préconise de formaliser les proximités spatiales préférentielles entre bases techniques et ateliers afin d'énoncer les conditions de développement d'un site secondaire.**
- ⇒ **La mission préconise que soient explicitées les conditions dans lesquelles certains partages entre bases techniques pourraient être organisés et formalisés entre les deux écoles.**

Studios de projets et espace de prototypage (ENSAPM).

À la suite de la destruction du bâtiment Lenoir un réaménagement habile du bâtiment Perret a permis de maintenir les activités de l'ENSAPM dans des conditions très contraintes. Les

personnes rencontrées lors des auditions et visites ont cependant toutes témoigné de leur attachement au site, du sens qu'a pour elles la coactivité avec l'ENSBA, et de leur souhait de voir se développer des espaces et des projets communs aux deux écoles.

L'école d'architecture met au cœur de sa formation un apprentissage progressif centré sur le projet d'architecture. Cet apprentissage par le faire, complété par des enseignements théoriques et pratiques, suppose un espace spécifique : le studio. Cet espace pédagogique doit permettre le travail collectif d'un groupe d'étudiants d'une année donnée, avec la possibilité de travailler plusieurs jours d'affilée sur des maquettes de différents formats. Aujourd'hui, compte tenu des espaces disponibles, ces espaces pédagogiques sont pratiquement inexistantes. Les travaux sur projet se réalisent dans les salles de cours, ce qui empêche la continuité du travail de studio et crée de nombreuses contraintes pour les étudiants (déplacements quotidiens des maquettes). Cette situation a aussi un effet sur le dimensionnement des projets envisageables par les étudiants.

La mise en application de savoirs théoriques suppose un travail de traduction de notions abstraites (structures, matériaux, ergonomie) en réalisations tangibles. Le développement d'espaces collectifs pour la réalisation de maquettes et de prototypes à différentes échelles a été exprimé comme une des priorités de l'ENSAPM. Ce besoin de manipulation de matériaux, de découverte de leur propriété physique (poids, texture, durabilité, réactions aux outils) est absent des cours théoriques et difficile à simuler avec des maquettes réduites ou des outils numériques. Or il y a là un réservoir d'exploration de nouvelles formes, structures ou techniques constructives. L'apprentissage du travail en équipe, celui du dialogue avec les autres corps de métier (artisans, ingénieurs ou fournisseurs), mais aussi celui de la durabilité de la conception (bio-sourçage, réduction des déchets), sont autant d'éléments qui peuvent faire écho à certaines préoccupations exprimées du côté de l'ENSBA.

- ⇒ **La mission préconise que les amphithéâtres et les espaces publics et de circulations (hors Chimay) soient, dans la plus large mesure, envisagés comme des espaces partagés et faisant l'objet d'un partage de charges adapté entre les deux écoles.**
- ⇒ **La mission préconise que des espaces pédagogiques spécifiques de type studio soient développés pour l'enseignement de l'architecture.**
- ⇒ **La mission préconise que soit prévu dans le projet le développement d'espaces pour le prototypage en architecture. Instruire la possibilité que l'extension du site de Saint-Ouen puisse répondre à cette attente.**
- ⇒ **La mission préconise que soient prévus des espaces de stockage pour les productions pédagogiques des étudiants des deux établissements.**
- ⇒ **La mission préconise que soit envisagée la création d'un FabLab commun aux deux écoles.**

Le chantier des collections (ENSBA) : enjeux et opportunités

La présence des collections constitue une singularité, un atout exceptionnel, mais aussi une charge. Héritage de l'histoire des Beaux-Arts et de celle de l'architecture, cette collection de 450 000 œuvres, dont le récolement n'est pas totalement réalisé, bénéficie de l'appellation musée de France depuis 2017, laquelle induit le respect d'un certain nombre d'obligations¹⁵. En conséquence, il s'agit d'un chantier obligatoire et qui appelle des moyens importants. Le fonds a

¹⁵ Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

été alimenté par les concours scolaires des deux écoles ainsi que par les séries des prix et des envois de Rome de peinture, sculpture et architecture. Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la collection s'est enrichie de nombreux dons de professeurs, d'anciens étudiants et de mécènes. La photographie fait son entrée à l'école des Beaux-Arts en 1860 et de nombreuses acquisitions de séries photographiques constituent une collection de 70 000 photographies, principalement de la période 1850-1914. Un ensemble, de 3 000 pièces, composé de sculptures, moulages, dessins, estampes, peintures, et de fragments architecturaux constitue la trace des supports d'enseignement d'histoire de l'art et de modèles d'étude. La collection comprend également des dessins de l'école française, italienne et nordique regroupant 25 000 œuvres du XVI^e au XIX^e siècle. Sont également conservés 120 000 documents du XVI^e au XX^e siècle comprenant 700 incunables, 1000 manuscrits provenant des archives de l'Académie de peinture et de sculpture, de 300 manuscrits médiévaux enluminés. L'architecture est largement représentée avec un ensemble d'ouvrages sur l'histoire et la théorie de l'architecture et de l'urbanisme ainsi que par une collection de plus de 40 000 dessins d'architecture. À cet ensemble, s'ajoute la collection de plusieurs milliers de pièces du département de morphologie.

À ce jour, le service des collections, installé dans la salle Lesoufaché, est ouvert sur rendez-vous aux chercheurs et aux enseignants de l'ENSBA une demi-journée par semaine. La collection est considérée comme un outil pédagogique tant pour les enseignants que pour les étudiants¹⁶ et constitue une singularité dans le paysage des écoles supérieures d'art en France. La consultation du portail Alexandrine, de la base Catzarts et Catzarts livres doit assurer une visibilité auprès du public et des professionnels.

La mission n'a pu que constater que les conditions de stockage d'une grande partie des œuvres sur le site Bonaparte ne respectent pas les règles élémentaires de conservation en termes d'hygrométrie, de température, notamment au dernier étage du Palais des études. Ces conditions peuvent être considérées comme précaires et non conformes aux réserves d'un musée de France.

- ⇒ **La mission encourage l'ENSBA à poursuivre le chantier des collections. Elle doit notamment définir le plus clairement possible la répartition raisonnée entre la part de la collection utile à l'activité pédagogique et qui devrait rester sous le regard des étudiants, et la part qui pourrait être consultée ponctuellement dans les réserves (à Pantin ou Saint-Denis). La notion d'école-musée devra, à cet égard, être précisée.**
- ⇒ **La mission préconise, en conséquence, le déménagement d'une part substantielle de la collection.**
- ⇒ **Selon les hypothèses retenues de réaménagement et d'extension des surfaces, la mission estime que le site pourrait prévoir un espace d'exposition permanente d'un extrait de la collection ouvert au public.**

Des espaces d'exposition des travaux des étudiants (ENSBA et ENSAPM)

Les deux écoles ont vocation à présenter les travaux de leurs étudiants. C'est une nécessité pour les étudiants artistes, et ce besoin appelle un mode de fonctionnement permettant de tenir un rythme régulier d'accrochage et de présentation. Mais c'est aussi un besoin exprimé par l'ENSAPM. Actuellement, l'ENSBA prête ponctuellement à l'ENSAPM des espaces comme le

¹⁶ La mission ne dispose pas d'éléments pour se prononcer sur la nature et la fréquence des consultations de la collection à des fins pédagogiques.

grand amphithéâtre, la chapelle, les deux amphithéâtres des loges ou la cour vitrée du Palais des études.

Cet enjeu de valorisation et de rayonnement des écoles est essentiel à la professionnalisation des artistes comme des architectes. Les projets d'exposition doivent pouvoir attirer mécènes, entreprises et collectivités et ouvrir des perspectives de ressources propres.

⇒ **La mission préconise que soient prévus dans le projet des espaces d'exposition des travaux des étudiants des deux écoles. Le site dispose pour cela, en l'état, du Palais des études, du Palais des Beaux-Arts et de la chapelle. Un cadre formalisé, découlant d'une stratégie de valorisation des travaux des étudiants de chacune des écoles, devra se substituer aux aléas des mises à disposition ponctuelles d'espaces.**

Documentation et bibliothèques

En ce qui concerne les centres de documentation, la bibliothèque de l'ENSBA (art contemporain) d'une surface de 501,6 m² propose un fonds documentaire de 64 753 documents incluant monographies et revues pouvant accueillir 84 personnes. Celle de l'ENSAPM se déploie sur 301,5 m² et peut accueillir 70 personnes pour 32 240 documents.

Au vu des éléments recueillis auprès du programmiste, il nous est difficile de conclure sur l'opportunité du regroupement physique des bibliothèques pour optimiser les surfaces. Néanmoins, une politique documentaire coordonnée et partagée devra être développée pour favoriser la circulation des étudiants. Une stratégie de communication et d'accès aux deux bibliothèques - emprunt compris pour l'ensemble des étudiants - pourrait rendre plus visible la richesse respective des fonds documentaires, pouvant également se traduire par une salle de consultation commune.

⇒ **Une politique documentaire coordonnée devra être développée à l'échelle du site.**

5. Des transversalités à encourager, des projets nouveaux à soutenir

La ministre appelait dans sa lettre de mission à rechercher les voies et moyens de coopérations plus étroites entre les deux écoles du site dans les domaines de la formation et de la recherche. Nous avons rappelé en introduction les propositions des deux directions en mai 2024. Nous avons également rappelé notre conviction que les formations des architectes et celles des artistes n'ont pas vocation à être confondues. Enfin, nous avons entendu les réticences, notamment au sein du corps enseignant et des étudiants de l'ENSBA, à s'engager dans une démarche de mutualisation de quelques cours avec l'ENSAPM. Cela ne veut pas dire que les deux écoles n'aient rien à faire ensemble, sinon atténuer les contraintes de leur coexistence sur un même site. Si les formations sont distinctes, elles peuvent travailler transversalement au sein d'un même institution, comme en témoignent d'ailleurs les exemples (parmi d'autres) de l'Akademie der bildenden Künste Wien ou de l'Universität der Künste Berlin. Si les deux écoles se sont séparées en 1968, elles ont aussi tissé quelques liens prometteurs sur des enjeux d'intérêt commun, comme celui des matériaux ou celui de l'exposition. De nombreux enjeux contemporains les concernent toutes deux, notamment ceux liés à l'IA et, plus généralement,

tous ceux liés au développement de la recherche. Sur ces points, les liens de ces deux écoles à l'Université PSL peuvent jouer un rôle déterminant.

Développer la recherche sur le site Bonaparte-Malaquais, dans le cadre de l'Université PSL

Les ressorts de l'incitation à développer la recherche dans les écoles supérieures d'art, en France comme à l'international, sont multiples. Notre mission s'est essentiellement saisie du sujet à partir des enjeux du site¹⁷.

À l'ENSBA, la mise en place d'un conseil de la recherche est très récente et l'objectif de cette instance est, dans un premier temps, d'identifier les enjeux en interne et de produire un texte manifeste. Lors des auditions, quelques thématiques ont été citées : la création et le patrimoine ; les enjeux de la spatialisation et les liens entre art et espace public ; l'enjeu des matériaux ; l'IA. Sans préjuger des contenus, cette énumération devrait permettre de développer des coopérations avec l'ENSAPM. L'ENSBA est établissement fondateur du programme SACRe¹⁸ de l'Université PSL mais n'y a inscrit jusqu'à présent que quelques doctorants.

À l'ENSAPM la recherche est structurée autour de trois laboratoires : le laboratoire Infrastructure, architecture, territoire (LIAT), le laboratoire Géométrie Structure Architecture (GSA) et le laboratoire Architecture, Culture, Société (ACS, équipe d'une unité du CNRS)¹⁹. L'école inscrit une cinquantaine de doctorants, sous la direction de neuf enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR) dans deux écoles doctorales de l'Université PSL, d'une part l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales (ED 540) laquelle comprend le programme SACRe où une mention architecture est en cours de création, d'autre part l'école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique (ED 621).

Si les deux établissements ont sur ce sujet des maturités différentes, ils auraient intérêt à avancer ensemble avec quelques projets communs bien identifiés. Peut-être, tout d'abord, pour affirmer la spécificité de la recherche en arts et en architecture, laquelle ne saurait se résumer, selon ce qui nous a été dit lors des auditions, à une transposition, dans les formats d'autres champs disciplinaires (l'histoire de l'art ou de l'architecture, l'esthétique, la sociologie urbaine ou la mécanique des structures) de quelques questions issues des arts plastiques et de l'architecture. La recherche dans des écoles fondées sur l'apprentissage de pratiques et sur l'affirmation de singularités, appelle l'expérimentation de formats de recherche ancrés dans ces deux disciplines. À cet égard, le développement d'espaces dédiés à la recherche (et aux chercheurs) et à l'expérimentation sur le site serait bienvenu. C'est en ce sens qu'a été exprimé le désir d'une *maison de la recherche* qui serait commune aux deux écoles.

⇒ **La mission recommande que soit prévue sur le site une « maison de la recherche » propre à accueillir et à favoriser les échanges pour les activités des laboratoires, des chercheurs et des doctorants des deux écoles.**

¹⁷ La recherche occupe 69,20 m² à l'ENSBA pour une équipe de recherche annoncée de 10 chercheurs. À l'ENSAPM, les trois laboratoires de recherches hébergent 50 chercheurs dans 153m².

¹⁸ SACRe se définit comme un laboratoire et une formation doctorale.

¹⁹ L'unité mixte de recherche « Architecture Urbanisme Société : Savoir Enseignement Recherche » (UMR AUSser n°3329) associe le CNRS et quatre équipes de recherche pluridisciplinaires des Écoles nationales supérieures d'architecture franciliennes.

Le souci du matériau : d'une matériauthèque de référence à un axe de recherche structurant

Partant du constat que la recherche sur les matériaux, dans les domaines de l'art, de l'architecture (mais aussi du design et des arts appliqués) est appelée à prendre une importance grandissante, compte tenu de l'impact de leur sélection sur les œuvres (transformation des méthodologies de conception, diversification de leurs propriétés physiques et des modalités de leur production) et leur soutenabilité écologique, un certain nombre d'artistes, architectes et d'enseignants des deux écoles ont engagé une réflexion commune : les « RDV matériaux ». Engagée *de facto* dans le cadre de l'Université PSL - la démarche associe l'ENSAD et le laboratoire SACRe -, cette initiative doit beaucoup au dialogue noué entre artistes, architectes et chercheurs issus des ateliers, laboratoires et bases techniques des deux écoles sur cet enjeu. En lien avec la réflexion sur les bases techniques et la nécessité d'un fablab, la mise en place d'une matériauthèque de référence (sur le site ou sur un site secondaire) pour les deux écoles, constituerait un levier de développement concret pour développer un axe de recherche pour les deux écoles. A l'échelle de PSL, cette démarche devrait être pensée en complémentarité de celle conduite par l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) sur le campus Mode et métiers d'art de la manufacture des Gobelins. Au sein de PSL elle pourrait sans doute engager des liens féconds avec les recherches conduites sur ces sujets en sciences des matériaux.

⇒ **La mission recommande qu'un axe de recherche sur les matériaux soit soutenu à travers la création d'une matériauthèque commune entre les établissements, laquelle pourrait servir à la fois les formations, l'expérimentation et la recherche sur le site.**

Scénographie et métiers de l'exposition

Depuis plusieurs années, les deux écoles du site partagent leur seul séminaire commun sur l'histoire et les techniques de la scénographie d'exposition : il s'agit de « L'entour »²⁰. De niveau master, ce cycle de conférences associant par convention l'ENSBA, l'ENSAPM, l'ENSAD, le Centre Pompidou et le Pavillon Bosio de Monaco concerne chaque année environ 70 étudiants ; il est complété par des chantiers pratiques proposés séparément par les deux écoles. Les deux établissements pourraient capitaliser sur ce socle pour construire ensemble un axe de recherche autour de cet enjeu. Compte tenu de l'expérience acquise, un encadrement commun pourrait être mis en place ainsi que le plateau technique et les outils nécessaires (expérimentation et construction de scénographies). Le bénéfice pédagogique serait significatif : formation à la problématisation de l'espace de l'exposition, mise en place de chantiers-écoles partagés autour de la fabrication de la scénographie, etc. La structuration de cet axe de recherche dans le cadre du projet de site permettrait d'esquisser la constitution d'une fonction de soutien commune pour les deux écoles (concevoir et réaliser des scénographies d'exposition : pédagogiques, patrimoniales, contemporaines) et permettrait d'articuler plusieurs acteurs du site : la filière artistes et métiers de l'exposition (FAME), le service des expositions des Beaux-Arts, la galerie de l'ENSA Paris-Malaquais.

⇒ **La mission recommande de capitaliser sur les coopérations existantes sur la scénographie pour structurer un axe de recherche commun aux deux écoles.**

Créer une chaire de recherche dédiée aux collections ?

L'ensemble des actions à mener relatives aux collections —récolement, catalogage, restaurations, choix de la destination de stockage sur ou hors du site, activation de la collection

²⁰ Projet porté par Yann Rocher et Alexis Bertrand.

pour la pédagogie ou des expositions, etc. appelle le développement d'un véritable chantier de recherche des collections qui pourrait prendre la forme d'une chaire de recherche. Cet axe de recherche pourrait concerner l'ENSAPM (compte tenu de l'importance des fonds relatifs à l'architecture) et appellerait des compétences disciplinaires multiples : archéologie, restauration, chimie des matériaux, histoire de l'art et de l'architecture, etc. Une action de recherche pluridisciplinaire originale pourrait être structurée à l'échelle de l'Université PSL, proposant à des chercheurs et à des étudiants avancés d'utiliser la collection comme un cas d'étude. Outre les multiples compétences disciplinaires nécessaires et présentes à PSL, la perspective de structurer une collection artistique de premier niveau à l'intérieur d'une université de rang mondial (ce qui n'existe pas en France) donnerait à ce chantier la visibilité propre à lui assurer des moyens *ad hoc*.

⇒ **La mission préconise de traiter la collection comme un objet pluridisciplinaire et expérimental de recherche.**

L'IA : un défi commun pour les écoles d'art et d'architecture

Est-il nécessaire de rappeler ici l'importance que joue l'IA dans les domaines des arts plastiques et de l'architecture ? Non seulement l'apprentissage statistique donne d'ores et déjà à tout un chacun accès à des requêtes qui peuvent concerner la mise en forme des espaces ou des images ou la proposition d'ensembles iconographiques cohérents (curation par IA...) mais encore, l'impact de l'IA sur le respect de la propriété intellectuelle est de nature à affecter profondément l'activité professionnelle des plasticiens et des architectes. Mais l'IA est aussi un outil de recherche, de conception et de production, auquel cas il convient que les étudiants des deux écoles puissent, le cas échéant, en posséder une maîtrise active. Il y a là matière à développer un axe de recherche commun aux deux écoles. Là encore, l'insertion dans PSL peut jouer un rôle clé, celle-ci animant un cluster IA et opérant plusieurs masters bien positionnés dans les domaines, y compris dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'ouverture en 2024 d'un cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) au lycée Louis-le-Grand intitulé « Sciences des données, arts et cultures », est un signal supplémentaire à l'appui de l'intérêt qu'auraient, dans ce contexte, les deux écoles du site à être porteuses de propositions ambitieuses et complémentaires.

⇒ **La mission préconise que les deux écoles proposent ensemble un axe de recherche, en lien avec leurs formations respectives, dans les domaines de l'IA.**

La recherche est de nature à constituer un terrain pionnier pour des coopérations nouvelles entre les deux écoles, sans préjudice pour l'autonomie de leurs formations respectives. Les actions préconisées sont de nature à intensifier leurs activités communes, mais aussi à élargir leurs offres de formation spécialisée, en master et en doctorat. Ces actions trouveraient dans le périmètre de l'Université PSL tout leur sens.

6. Des besoins identifiés pour fluidifier les échanges

Mieux accueillir sur le site

L'entrée des quelque 2000 personnes qui fréquentent quotidiennement le site (étudiants, enseignants, chercheurs et personnels des deux écoles, visiteurs) se fait par la rue Bonaparte. Depuis de nombreuses années, des préfabriqués sommaires servent au contrôle des entrées et sorties et font office d'accueil sur le site. Cette installation, outre son caractère provisoire (pouvant donc, à tout moment, faire l'objet d'une demande de suppression) est non seulement très défavorable aux conditions de travail des agents, enfin indigne au regard des conditions

d'accès usuellement considérées pour des écoles du niveau de l'ENSBA et de l'ENSAPM. Le projet devra proposer un réaménagement de l'accueil sur le site qui a vocation à constituer l'accueil des deux écoles.

⇒ **La mission préconise l'aménagement d'un espace d'accueil adapté pour le site et les deux écoles.**

Proposer des espaces de sociabilité²¹

Lieu d'étude de plus de 1500 étudiants, le site ne dispose que d'un seul lieu dédié à la sociabilité étudiante et partagé par les deux écoles, le « café Héloïse ». À l'initiative des étudiants des deux écoles, qui y sont très attachés, tant dans le principe que pour la liberté de gestion qu'il leur offre, cette cafétéria étudiante est cogérée alternativement par une trentaine de bénévoles issus des deux écoles et offre la possibilité pour une centaine de personnes par jour de se nourrir à des prix variants de 1 à 5 €, pour des soupes, sandwichs et des plats végétariens. L'espace qui lui est réservé est néanmoins extrêmement exigü et ne permet pas d'envisager une extension qui serait de nature à permettre l'accès à un nombre supérieur de personnes par jour. Les étudiants du site, consultés lors des entretiens, nous ont indiqué utiliser par ailleurs les restaurants universitaires situés à proximité. L'espace réservé au café Héloïse est par ailleurs utilisé régulièrement pour y organiser des soirées étudiantes improvisées.

Les étudiants et enseignants rencontrés lors des auditions ont souligné l'absence d'espaces de convivialité et des aménités nécessaires à la vie de deux établissements d'enseignement supérieur. C'est pourtant à nos yeux une des conditions d'un partage fluide et naturel des expériences et des savoirs entre les deux communautés. Afin de développer une vie étudiante et de faire campus, de nouveaux lieux pourraient être créés, tournés autour du « vivre ensemble » et pensés *pour* et *par* les étudiants des deux écoles. Ces lieux de convivialité pourraient servir de lieux d'exposition et d'échanges, mais aussi de détente. Un lieu de restauration adapté au nombre d'étudiants demandeurs de rester dans l'enceinte de l'école au moment du déjeuner ou en soirée devrait être étudié. L'usage actuel de l'escalier Melpomène pour y organiser des soirées étudiantes constitue de ce point de vue une solution peu satisfaisante. La création d'un lieu de qualité offrant ces différentes possibilités, serait de nature à renforcer l'attractivité des écoles et à répondre aux attentes des étudiants français et étrangers.

⇒ **La mission préconise la création d'un espace de sociabilité partagé, de nature à améliorer les conditions d'études sur le site. De manière générale, la mission recommande qu'une réflexion soit conduite, dans le cadre du projet, sur les aménités nécessaires à la vie étudiante sur le site.**

Renforcer la gestion du site

Si un projet d'envergure est nécessaire à la rénovation et à la modernisation du site, il apparaît également que l'exploitation et la maintenance du site devront être mieux structurées et renforcées. On peut en attendre de nombreuses améliorations dans la gestion quotidienne sur le plan à la fois administratif, technique, financier et organisationnel. Sans remettre en cause l'indépendance des deux écoles, une gestion commune de l'immobilier dans sa dimension exploitation —travaux courants, réseaux, sûreté et sécurité, logistiques, entretien, etc.— permettrait à la fois des économies, une plus grande transparence dans les dépenses et les

²¹ Le rapport n'aborde pas d'autres éléments de la vie étudiante —services de santé, de prévention— qui pourraient être développés conjointement sur le campus ou dans le cadre de l'offre de l'Université PSL.

facturations et une optimisation de l'usage des lieux et de leur entretien. Les achats de certains consommables pourraient aussi être placés dans cette structure pour bénéficier d'économies substantielles

La mise en place d'une gestion renforcée du site faciliterait l'utilisation quotidienne des locaux communs, permettrait de mieux gérer les plannings et s'assurer du bon fonctionnement de tous les équipements techniques. Les achats de consommables pourraient aussi être placés sous cette équipe pour bénéficier d'économies substantielles.

⇒ **La mission préconise que soient mutualisées l'exploitation et la maintenance du site.**

7. Développer les surfaces pour les deux écoles : trois priorités

Rénover le Palais des études et la cour Bonaparte

La mission a effectué plusieurs visites du Palais des études. En présence de François Chatillon (ACMH), nous avons notamment accédé aux combles, qui comportent les installations techniques à l'origine des désordres structurels, objet des travaux d'urgence à réaliser. Les préconisations de l'architecte, consistent, *après avoir totalement évacué* le bâtiment (amphithéâtre, bases techniques, ateliers, bibliothèques, collections, bureaux, espaces d'exposition) à :

- Créer de nouveaux locaux techniques pour partie à l'extérieur et pour le solde en sous-sols ;
- A retirer intégralement les installations sous comble ;
- A réparer tous les éléments constituant la verrière et ses colonnes ;
- A intervenir sur les fondations détériorées à la fois par le surpoids supporté par la charpente, mais aussi par les infiltrations constatées en de très nombreux endroits.

La mission a pu constater qu'une part significative des dégradations du Palais des études découle de sa commercialisation régulière dans le cadre des privatisations des espaces. Sans méconnaître leur concours à l'équilibre budgétaire de l'ENSBA, la mission souligne que ces installations (décors, son, lumière) conduisent à des livraisons par camions de grande capacité par la cour Bonaparte qui dégradent considérablement les sols et le réseau des canalisations.

La cour Bonaparte est aujourd'hui partiellement interdite, sujette à des remontées d'eaux et de boue (point sur lequel le ministère a été alerté par l'ENSBA). Nous notons qu'à ce jour, les altimétries des sols de la cour sont totalement irrégulières, des pentes « sauvages » existent en de nombreux endroits, menaçant de chutes ou d'accidents répétitifs, les pavés sont irréguliers, certains ne sont plus jointoyés, d'autres présentent de réels mouvements.

⇒ **La mission préconise de réaliser les travaux d'urgence qui s'imposent pour le Palais des études. Une rénovation complète de la cour Bonaparte devra être également prévue.**

Porter un projet architectural ambitieux pour le site, cohérent avec les besoins des écoles

Lors de nos entretiens, des besoins de surfaces et des attentes d'équipement ont été manifestés de la part des personnels et étudiants des deux écoles. Notre rapport fait état de besoins du site (notamment accueil et convivialité) et préconise le développement d'un certain nombre de projets entre les deux écoles. En parallèle, une mission de programmation (conduite par ABCD) a été conduite pour recueillir et chiffrer les besoins. Nous reprenons ces données, tout en soulignant qu'elles devront être vérifiées et affinées.

Les consultations menées par ABCD, ont abouties à l'expression d'un besoin de surfaces supplémentaires de l'ordre de :

- 4 500 m² pour l'ENSBA ;
- 1 500 m pour l'ENSAPM.

Il est à noter que ce chiffrage n'est cohérent avec les besoins de l'ENSAPM que sous réserve de la mutualisation d'un certain nombre de salles de cours.

Les besoins de surfaces communes supplémentaires, identifiés par les deux écoles et par la mission, peuvent être évalués à :

- 500/700 m² pour un bâtiment d'accueil commun ;
- 1000/1 500 m² pour un espace de convivialité commun ;
- 500/700 m² pour une matériauthèque.

Certains besoins exprimés, comme celui d'une maison de la recherche, n'ont pas encore été chiffrés.

Cet ensemble fait ressortir un besoin de surfaces supplémentaires d'environ 8 000/8 500 m².

Pour satisfaire ce besoin de surfaces, deux pistes complémentaires sont à instruire : construire sur le site Bonaparte et développer un site secondaire (Saint-Ouen).

Il ressort de nos échanges, notamment avec François Chatillon (ACMH), qu'il serait envisageable, sous un certain nombre de réserves, de créer environ 4 000 m² de surfaces nouvelles au niveau de la rue Bonaparte, pour la création d'un bâtiment d'accueil (500 m²) donnant accès à un grand sous-sol (3 500 m²) qui pourrait être partiellement éclairé par la cour.

D'autres possibilités de construction de surfaces ont aussi été identifiées comme la restitution des deux derniers étages du bâtiment des loges (800 m²) et la rénovation de 700 m² supplémentaires dans le Palais des études, gain qui résulterait du déplacement d'une partie des collections.

Au total, ce serait donc environ 5 000 m² de surfaces nouvelles qui seraient construites et mises à la disposition du site et des deux écoles.

Une telle opération donnerait une très grande visibilité au projet pour ce site. Sa conduite supposera un soutien politique très appuyé.

⇒ La mission préconise qu'un projet architectural ambitieux permette d'offrir des surfaces supplémentaires sur le site Bonaparte-Malaquais.

Développer le site de Saint-Ouen

Les capacités à construire sur le site ne permettent pas de couvrir les 8 500 m² nécessaires. Il conviendrait donc de trouver des surfaces sur un site secondaire pour pallier le manque restant d'environ 3000/3500 m². L'ENSBA dispose à Saint-Ouen d'un site qui héberge quelques bases techniques, la classe Via Ferrata et un atelier de la NABA. Ce site est susceptible d'être étendu si des surfaces supplémentaires y étaient prises à bail. Situé à proximité immédiate des Pucelles, desservi par la ligne 4 du métro, le bâtiment a une typologie cohérente avec les besoins exprimés par les deux écoles.

L'augmentation de l'occupation de ce site, le cas échéant par les deux écoles, répondrait à la fois aux besoins exprimés, tout en apportant une réponse au sentiment d'isolement exprimé par les personnels et étudiants de l'ENSBA qui s'y trouvent déjà. Présenté actuellement comme peu attractif et trop éloigné du site historique par les personnels et étudiants de l'ENSBA, le site de Saint-Ouen pourrait être enrichi par la présence de nouveaux ateliers pédagogiques, par celle d'une équipe d'encadrement dédiée, ainsi que par un espace de convivialité.

Loin de constituer un site de second plan, le site de Saint-Ouen dispose des atouts pour constituer un véritable pôle de développement pour l'ENSBA et, le cas échéant, aussi pour l'ENSAPM. Le site permettrait d'y développer un espace de prototypage et des studios de projet. Enfin, le site pourrait accueillir la matériauthèque de recherche.

⇒ La mission préconise que le site de Saint-Ouen puisse constituer un pôle de développement pour les deux écoles.

Liste des annexes

Annexe 1 : « *Mission de réflexion pour la réalisation d'un projet de campus des arts et de l'architecture au cœur de Paris* », lettre de mission adressée par Madame la ministre de la Culture à M. Laurent Dumas et M. Pierre-Paul Zalio, 5 juillet 2024.

Annexe 2 : « Faire campus au cœur de Paris », note d'Alexia Fabre et Jean-Baptiste de Froment à Madame la ministre de culture, 13 mai 2024.

Annexe 3 : liste des personnes auditionnées.

Annexe 1

Lettre de mission adressée par Madame la ministre de la Culture à M. Laurent Dumas et M. Pierre-Paul Zalio, 5 juillet 2024

Annexe 2

NOTE A L'ATTENTION DE MADAME LA MINISTRE DE LA CULTURE

S/C DE M. GAËTAN BRUEL, DIRECTEUR DE CABINET

Objet : FAIRE CAMPUS AU CŒUR DE PARIS

Il faut repartir d'une évidence : le site des Beaux-arts de Paris est, à tous égards, exceptionnel.

Il n'a aucun équivalent en France, et sans doute très peu dans le monde. Sa localisation dans l'hypercentre de Paris, au bord de la Seine et en face du Louvre, les différentes strates historiques qui le composent, reflet d'une bonne partie de l'histoire de notre pays (de l'église construite par la reine Margot jusqu'au bâtiment d'Auguste Perret), la poésie des vestiges qu'il renferme, le statut de phare mondial des arts et de l'architecture dont a joui l'école des Beaux-arts pendant près d'un siècle (avant que les différentes modernités ne prennent le relai), sa taille importante (deux hectares de terrain au cœur de la capitale, 24 500 m² de surface construite totale²²) : tout est absolument unique. **Un tel écrin, aujourd'hui en danger et devant connaître une campagne de travaux de réhabilitation, a vocation à héberger, non pas simplement de bonnes écoles, mais une manière inédite d'articuler deux projets d'établissements à valeur exemplaire dans l'enseignement culturel français sur un même site : une référence au niveau national et international.**

C'est évidemment déjà le cas aujourd'hui :

Les Beaux-Arts de Paris sont plus que jamais un établissement d'excellence, où enseignent des artistes de renom (Hicham Berrada, Tatiana Trouvé, Julien Creuzet, Mimosa Echard, Nina Childress etc.) et se forment les meilleurs artistes d'aujourd'hui et de demain (Helene Delprat, Justine Triet, Joann Sfar, Bertille Bak, Eva Jospin etc.). Membre associé de PSL, l'école a en outre su ces dernières années développer de nouvelles formations, pour s'ouvrir davantage aux enjeux contemporains et favoriser l'insertion professionnelle de ses élèves. Conformément aux principes pédagogiques qui ont toujours eu cours aux Beaux-Arts, la formation est fondée sur le travail et la pratique en atelier, sous la conduite des meilleurs artistes. Cet enseignement unique et qui est devenu le marqueur et l'ADN des Beaux-Arts de Paris permet un inter-enseignement entre les étudiants. Il est complété par une palette d'enseignements théoriques et techniques. Ils visent à leur apporter une large culture artistique, tout en favorisant la multiplicité des champs d'expérimentation et la transdisciplinarité.

La pratique de l'exposition est un enjeu majeur de la professionnalisation des futurs artistes, comme par ces expositions la rencontre avec le milieu professionnel, galeristes, conservateurs, critiques, commissaires...

²² Mais seulement 19 517 m² de surface brute utile.

Héritière de la prestigieuse section architecture des Beaux-arts (la séparation entre arts et architecture remonte à 1968), Paris-Malaquais est de son côté l'une des écoles d'architecture les plus sélectives de France (si ce n'est la plus sélective) et connaît aujourd'hui une dynamique ascendante. Elle deviendra d'ici quelques semaines établissement-composante de l'université PSL, institution de rayonnement mondial. Loin de toute vision dogmatique, elle se singularise par la grande diversité des approches qu'elle propose aux étudiants, la place particulière qu'elle accorde à la créativité et au développement de l'esprit critique dans sa pédagogie, ainsi que par l'importance qu'y joue la recherche – avec trois laboratoires couvrant tous les champs disciplinaires de l'architecture.

Une politique de site pourrait mieux répondre aux projets respectifs et communs des deux écoles, dont l'urgence première est la réhabilitation du site, d'un monument historique aujourd'hui en danger et qui constitue un danger pour ses occupants, étudiants et équipes. Des faiblesses structurelles ont en effet causé de nombreux dégâts, des réparations en urgence, des évacuations d'espaces pédagogiques, de travail et dédiés aux collections. Le diagnostic de l'architecte en chef a conclu à l'automne 2023 à la nécessité et l'urgence de travaux de réhabilitation.

Cette approche bute aujourd'hui sur quatre difficultés :

- La première est qu'en dépit du climat de très bonne entente qui règne désormais entre nos équipes de direction, **les Beaux-arts et l'école d'architecture de Malaquais ne développent que peu de projets communs en sus de leur projets de formation respectifs** : les deux formations (artistes / architectes) gagneraient à établir plus de passerelles ; il n'y a pas d'activité de recherche commune, quasiment pas d'événements (expositions, conférences) conçus et organisés en commun.
- **La deuxième, conséquence naturelle de la première, est que, sur le plan bâtementaire, les deux écoles ne bénéficient que de peu de circulation cohérente**, alors même qu'elles sont spatialement très imbriquées l'une dans l'autre. Le partage des espaces se réduit à quelques échanges de salles, à la demande ponctuelle des uns ou des autres. Les amphithéâtres ne sont pas mutualisés, pas davantage que certaines bases techniques pour lesquels cela aurait du sens, et il y a une bibliothèque par école, chacun située dans un bâtiment différent. La situation est d'autant plus absurde que la place manque globalement et que les deux écoles sont très à l'étroit.
- **La troisième est qu'il n'existe, dans l'absolu, presque aucun espace de convivialité sur le site** : ni pour se restaurer (à l'exception d'un tout petit café associatif assez excentré) ni tout simplement pour se rencontrer, se parler, se détendre. C'est évidemment un obstacle majeur au développement d'une « affectio societatis » (non seulement entre les deux écoles, mais également au sein de chaque école elle-même) indispensable pour monter des projets. C'est aussi un frein majeur à l'attractivité et à l'ouverture de nos institutions, à leur visibilité.
- **La quatrième est que le site est encore trop peu inscrit dans son environnement urbain**, le quartier des Beaux-Arts qu'il a pourtant marqué de son empreinte : le palais des Beaux-Arts, malgré sa situation exceptionnelle n'est pas ouvert toute l'année pour des raisons notamment budgétaires et l'entrée par la rue Bonaparte filtrante, n'invite pas à l'ouverture.

Les travaux qui, pour des raisons structurelles et de sécurité, doivent être engagés (d'abord et avant tout sur le palais des études) sont **l'occasion de changer la donne en transformant le**

site des Beaux-arts en véritable campus, qui couvrirait, de façon cohérente et articulée, des dynamiques complémentaires dans le champ des arts plastiques et de l'architecture.

Il ne s'agit ni de fusionner les établissements, ni d'uniformiser les formations, mais de porter une ambition commune, transversale, à l'heure où, dans nos domaines comme dans tant d'autres, tout ou presque est à réinventer : du fait de l'urgence écologique, de la révolution numérique et du développement de l'intelligence artificielle, mais aussi des bouleversements sociétaux (contestation du modèle culturel occidental dominant, tentation du repli identitaire, etc.). Il faut aussi – en lien avec les préoccupations écologiques – prendre en compte le désir croissant exprimé par nos étudiants de « faire » et de « faire autrement ».

Historiquement, les grandes révolutions créatrices ont toujours été le fruit d'une forme d'action concertée entre les différents arts. Ce fut le cas aussi bien à la Renaissance qu'au XX^e siècle, avec le mouvement moderne, qui a porté l'idéal d'une nouvelle synthèse des arts au service de la vie. Ce fut le cas aussi au XIX^e siècle, précisément avec la création de l'école des Beaux-arts de Paris, réunissant dans un même lieu, et sous une même bannière, les quatre arts majeurs (architecture, peinture, sculpture, gravure). Si cette réunion n'est pas à l'ordre du jour, leur articulation sur un site partagé se repose.

C'est avec une telle approche globale du site qu'il faut renouer aujourd'hui : au service d'écoles plus ouvertes, plus concrètement engagées dans la Cité, davantage aux prises avec les grands enjeux contemporains. Les arts et l'architecture ne sont pas des suppléments d'âme : ils sont des instruments d'humanisation du monde, des outils pour le rendre plus habitable. Nous serons d'autant plus forts pour le faire que nous sommes ici, au cœur de Paris, les héritiers d'une très longue tradition universaliste et humaniste.

Dans cette entreprise, nous ne serons pas seuls. Nous pourrions nous appuyer sur le très riche écosystème intellectuel que représente l'université PSL, qui regroupe – outre les Beaux-Arts de Paris et Malaquais – les principaux fleurons de l'enseignement supérieur culturel : l'ENSAD, le CNSAD, le CNSMD et la Fémis.

I. Nos propositions :

- 1) Parce que tout commence par l'innovation, nous proposons de **développer un pôle de recherche et de création commun adossé aux outils respectifs de chaque école**, possiblement en lien avec le programme doctoral « SACRe » de PSL (recherche par la création). Ce pôle serait destiné à irriguer une partie des enseignements. Parmi les grands axes de recherche que nous identifions :
 - celui du numérique et de l'intelligence artificielle, qui repose la question de la place de l'humain dans la création, tout en offrant des possibilités nouvelles ;
 - celui des nouvelles matérialités en lien également avec d'autres écoles de l'ESC : l'ENSAD par exemple.
 - celui de l'urbanisme en lien avec la question de l'art dans l'espace public : on pourra à cette fin s'appuyer sur la filière « fresque et art en situation »

Sur les questions du **numérique et de l'intelligence artificielle par exemple**, il s'agirait dans un premier temps d'élaborer un solide programme de recherche sur les questions de création numérique / travaux générés par l'intelligence artificielle et l'ensemble des enjeux juridiques et économiques liés à leur développement. Ainsi seraient confortés et renforcés les collaborations déjà existantes avec des équipes de recherche des membres de PSL (Normal sup, Dauphine etc.) et au-delà (entreprises culturelles liées à la création et à la production des arts visuels).

Si des travaux de préparation d'un tel programme peuvent et doivent démarrer immédiatement, la condition de son existence est qu'il soit localisé et doté des équipements nécessaires à l'expérimentation. Il faudra donc un espace qui pourra utilement être identifié par les programmistes et l'ACMH dans le cadre du futur programme de travaux.

Enfin, il devra être doté des équipements adéquats qui sont liés à ce type de recherches et à la nécessité d'expérimentations. Si une bonne partie d'entre eux pourraient être financés dans le cadre de projets France 2030, il restera aux écoles et à l'Etat, la charge des investissements qui en sont la condition nécessaire : réseaux enterrés (fibre), capacité des serveurs etc. qui renvoie également à la perspective des travaux

Un des aspects positifs d'un tel projet serait la possible **mise à disposition de cet équipement de recherche pour les autres écoles de l'enseignement supérieur culturel** pour des expérimentations, des productions diverses aux jours et horaires non occupés par nos écoles comme le fut autrefois AGLAE, l'accélérateur de particules du C2RMH.

- 2) A l'autre bout du spectre, au début du parcours de formation, nous souhaitons **proposer un programme commun de cours en complément des cours propres à chaque formation**, en lien avec l'histoire architecturale et artistique multiséculaire des lieux et des collections *Musées de France* abritées par le site. Les étudiants de 1^{ère} année des Beaux-Arts de Paris et de Malaquais valident un cours de sensibilisation au patrimoine et aux collections des Beaux-arts de Paris. Ce cours qui existe déjà pour les Beaux-Arts de Paris pourrait ainsi être repensé pour intégrer des composantes plus directement liées à l'architecture du site, son histoire et son évolution.
- 3) Tout au long du parcours, il s'agira de **permettre à chaque étudiant des possibilités de circulation et de passerelles dans certaines propositions de l'offre de formation proposée par chacune des deux écoles**. Le sujet de la scénographie, sur laquelle nos deux écoles travaillent déjà, pourraient donner lieu à la création d'un master ou d'un post-master commun.
 - a. Ainsi des enseignements obligatoires dans une école pourraient être ouverts sous forme d'option à des élèves de l'autre école. Par exemple, des cours magistraux pour les architectes (culture de l'architecture, histoire de l'habitat, histoire de la ville, etc.) seraient ouverts sous forme d'option aux étudiants des Beaux-arts. Et réciproquement des cours magistraux des Beaux-arts (cours d'histoire générale de l'art) seraient ouverts aux étudiants de Malaquais.
 - b. Certains enseignements pourraient être co-conçus sur des sujets communs liés par exemple à l'enseignement du dessin et donneraient lieu à de nouveaux cours sur des sujets de perspective, d'anatomie, de théorie de la couleur, etc.
- 4) Enfin, nous souhaitons explorer la création de **double cursus d'un nouveau genre**, qui permettraient d'atteindre le niveau master autour des enjeux de l'art dans l'espace public. Au niveau master, il serait intéressant de mettre à profit les enjeux liés à la Filière professionnalisante des Beaux-Arts de Paris « Fresque et art en situation » pour envisager un cursus spécifique qui mêlerait les questions de pratique artistique et l'ensemble des paramètres liés aux questions d'urbanisme et d'architecture. Ou bien d'envisager un cursus dédié aux questions de scénographie qui font déjà l'objet d'un séminaire commun. Ces doubles cursus ambitieux permettrait de bénéficier des expertises d'enseignants des Beaux-

Arts de Paris et de l'ENSAPM. Ces filières d'excellence seraient adossées aux enjeux de recherche commun aux deux écoles et complèterait utilement le déploiement d'autres doubles cursus à imaginer avec d'autres écoles.

II. Programme de travaux :

Ce nouveau projet implique, dans la limite des crédits dont nous disposerons, la mutualisation du maximum d'espaces au service des missions nouvelles que nous souhaitons nous donner dans le respect de la valeur patrimoniale du monument :

- Le **palais des études** restauré devra conserver sa vocation essentiellement pédagogique dédiée à l'étude, la recherche et l'expérimentation. L'hypothèse d'un regroupement de nos deux bibliothèques pourrait être étudiée pour créer un espace de documentation qui occuperait le premier étage ainsi que l'attique. Il serait ouvert à tous les étudiants, enseignants et chercheurs. Les activités pédagogiques d'atelier et de technicité ont vocation à perdurer et à être amplifiées (notamment autour du numérique) ainsi que les activités autour des collections avec des développements possibles pour la recherche sur les collections et l'histoire du site. Les cours proposés aux amateurs pourraient être développés en leur dédiant un atelier.
- Le Palais des Beaux-Arts serait quant à lui, ouvert en permanence au grand public accueillant des expositions patrimoniales et expérimentales et la librairie-boutique ;
- Les autres espaces d'exposition (cour vitrée, galeries droite et gauche du palais des études, chapelle, espaces extérieurs) pourront aussi servir, en complément de leur destination naturelle dans le cadre de la formation professionnalisante des artistes, à la présentation de productions des étudiants architectes, à accueillir des événements ponctuels, en incluant des privatisations nécessaires au modèle économique des Beaux-Arts de Paris.
- La bibliothèque d'architecture (dans la cour du Mûrier) pourrait devenir un **laboratoire de recherche commun**, qui hébergerait en particulier les nouveaux programmes mentionnés plus haut (écologie, numérique etc.) ;
- Certaines bases techniques pourraient donner lieu à des usages et enseignements communs ;
- Il convient enfin **d'identifier un lieu couvert pour y aménager l'espace de restauration et de convivialité** qui nous manque aujourd'hui si cruellement : plusieurs options sont sur la table.

III. Ouverture au public :

Le site, qui est un lieu patrimonial d'exception tout à fait méconnu, doit s'ouvrir davantage au public et retisser les liens manquants avec le quartier, les Parisiens et les touristes. Installer plus clairement le site dans le paysage des monuments parisiens, permettrait aux visiteurs de le découvrir.

- La Chapelle et peut être aussi la cour des Mûriers, dès avant les travaux de réhabilitation, pourrait être ouverte au public le week-end et pendant les jours de fermeture des deux écoles (été, congés de fin décembre etc.), de même que la cour Bonaparte qui ferait le lien avec les rues environnantes. Une étude est menée afin de déterminer le modèle économique de cette offre.
- Le Palais des Beaux-arts présenterait des expositions au public tout au long de l'année.
- Le Palais des Etudes, quant à lui, deviendrait le lieu d'expression privilégié de cette « école-musée ». Il serait l'expression de la réconciliation entre le patrimoine et la création

contemporaine et donnerait à voir au public professionnel et aux étudiants l'histoire singulière de l'enseignement comme ses enjeux au présent. Cette histoire singulière devenant une ressource inestimable pour la formation des futurs artistes et architectes, le cœur de la formation.

Alexia Fabre

Jean-Baptiste de Froment

Annexe 3

Liste des personnes auditionnées

Les personnes listées ci-dessous ont été auditionnées par Laurent Dumas et Pierre-Paul Zalio, en présence de Caroline Lecourtois, Lucie Nottin et Estelle Pagès. Les auditions se sont déroulées les lundis matin au bâtiment Chimay du 16 septembre au 16 décembre 2024. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui s'y sont exprimées. La présente liste est établie de manière alphabétique.

Madame Katty Alliou, directrice du département des œuvres, membre du conseil scientifique de l'ENSBA

Monsieur Dove Allouche, artiste, chef d'atelier, ENSBA

Monsieur Paul Aumaitre, responsable de la base technique bois, ENSBA

Monsieur Jean-Baptiste de Beauvais, directeur des études, ENSBA

Monsieur Yves Bêlorgey, maître de conférences, ENSAPM

Monsieur Jérémy Berton, artiste, enseignant et responsable de la base matériaux composites (site de Saint-Ouen), membre du conseil scientifique et du conseil d'administration de l'ENSBA

Monsieur Pierre Bertin, architecte, chargé d'opérations, ENSAPM

Madame Marie-Noëlle Bertrand, Bibliothécaire d'art contemporain, représentante des personnes au CSA-FS et membre suppléante du conseil d'administration de l'ENSBA

Madame Sophie Bonniau, cheffe du service des études, ENSAPM

Monsieur Hugo Boursier, étudiant, ENSBA

Monsieur Stéphane Calais, artiste, chef d'atelier, membre du comité pédagogique de l'ENSBA

Monsieur François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques (ACMH), en charge du site Bonaparte-Malaquais

Monsieur, Luc Choppet responsable de la classe préparatoire la Via Feratta, ENSBA

Monsieur Eric de Chassey, directeur de l'INHA

Madame Isabelle Chesneau, maîtresse de conférences, membre du conseil scientifique de l'ENSAPM

Monsieur Fabrice Claval, régisseur polyvalent, conseil aux étudiants, responsable des bases points chauds, ENSBA

Monsieur Gilles Delalex, enseignant et chercheur au laboratoire Infrastructure, architecture, territoire (LIAT), membre du conseil scientifique de l'ENSAPM

Monsieur El-Mouhoud Mouhoud, président de l'Université PSL

Monsieur Laurent Esquerré, responsable de l'atelier modelage, ENSBA

Madame Alexia Fabre, directrice de l'ENSBA

Madame Séverine Forlani, responsable de la bibliothèque, ENSBA

Monsieur Jean-Baptiste de Froment, directeur de l'ENSAPM

Madame Céline Gaspard, bibliothécaire, représentante au CSA, ENSBA

Monsieur Pierre Gerbaux, programmiste, agence ABCD.

Madame Valentine Guichardaz, maîtresse de conférences, ENSAPM

Monsieur Pierre Guyot, directeur du service du bâtiment, ENSBA

Madame Delphine Herisson, responsable du service de la vie scolaire, directrice adjointe des études, représentante au conseil scientifique, ENSBA

Monsieur Alexandre Ivanov, chef du service SLB (sécurité logistique bâtiment), l'ENSAPM

Monsieur Christian Joschke, professeur d'histoire de l'art, membre du comité pédagogique de l'ENSBA

Madame Guillemette Morel Journal, co-directrice du laboratoire ACS – ENSA Paris-Malaquais, membre du conseil scientifique de l'ENSAPC

Monsieur Vincent Lambert, responsable de la base technique photographie, ENSBA

Madame Diane Lafon, chargée de mission stratégie et projets transversaux auprès du directeur de l'ENSAPM

Monsieur Nicolas Leduc, architecte et ingénieur, maître de conférences TPCAU, co-président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'ENSAPM,

Madame Carole Leroy, responsable de la base technique de la forge, ENSBA

Madame Christelle Lecoeur, responsable de la recherche, membre du conseil scientifique de l'ENSAPM

Monsieur François Xavier Lorrain, responsable de la bibliothèque, ENSAPM

Monsieur Raphaël Magrou, architecte et maître de conférence, chercheur au laboratoire ACS, responsable du parcours scénographie du spectacle vivant, ENSAPC

Madame Guitemie Maldonado, professeur d'histoire de l'art contemporain, membre du comité pédagogique de l'ENSBA

Monsieur François-René Martin, professeur d'histoire de l'art, membre du comité pédagogique et du conseil scientifique de l'ENSBA

Monsieur Raphaël Meriech, étudiant, ENSBA

Monsieur Franck Minnaërt, maître de conférences, président du conseil d'administration de l'ENSAPM

Madame Guillemette Morel Journal, co-directrice du laboratoire architecture culture société (ACS UMR CNRS 3329), membre du conseil scientifique de l'ENSAPM

Madame Soline Nivet, architecte et maître de conférence HDR, et chercheuse au laboratoire Architecture Culture Société (ACS – UMR CNRS 3329), ENSAPM

Madame Hélène Orain, directrice adjointe de l'ENSBA

Madame Aurélie Pagès, cheffe d'atelier impression/édition, membre du comité pédagogique de l'ENSBA

Monsieur Dominique Perrault, architecte

Monsieur Jérémy Pommeret, responsable de l'atelier céramique, ENSBA

Monsieur Philippe Pucylo, responsable de l'évènementiel à la direction de la communication, membre du conseil d'administration de l'ENSBA

Madame Florence Quiqueré : directrice adjointe, ENSAPM

Madame Clara Rembert, étudiante, ENSBA

Monsieur Colin Reynier, architecte et maître de conférences TPCAUI, membre du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de ENSAPM

Monsieur Vincent Rioux, responsable de la base digitale, ENSBA

Madame Alice Rivez, responsable de production, adjointe à la cheffe de service des expositions, membre du conseil d'administration de l'ENSBA

Monsieur Yann Rocher, architecte et maître de conférences ENSAPM, co-responsable de l'enseignement « l'Entour » consacré à la scénographie d'exposition, ENSAPM

Monsieur Jean-Brice Rolland, directeur de cabinet du président de l'Université PSL

Madame Aniela Rymkiewicz, étudiante et élue au comité pédagogique et au conseil d'administration de l'ENSBA

Monsieur Michel Salerno, responsable de la base technique métal, ENSBA

Madame Léna Simon, étudiante et élue au conseil pédagogique et au conseil d'administration de l'ENSBA

Monsieur Julien Sirjacq, chef d'atelier pôle édition, multiples, sérigraphie et numérique, ENSBA

Monsieur Emmanuel Tibloux, directeur de l'ENSAD-PSL.

Madame Alice Thomine-Berrada, responsable du service des collections, membre du conseil scientifique de l'ENSBA

Monsieur Emmanuel Van der Meulen, artiste, chef d'atelier, ENSBA

Madame Roberta Zarcone, co-directrice du laboratoire GSA, membre du conseil scientifique de l'ENSAPM

Madame Clélia Zernick, professeure de philosophie de l'art, membre du conseil scientifique de l'ENSBA

